

DOSSIER SPÉCIAL

Le projet du Centre Aquatique porté par le CSN va voir le jour

Les travaux débuteront au printemps !

URBANISME
Déposez vos demandes en ligne

ÉCONOMIE
Extension de la ZA Borio Novo

ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS
Le grand retour du séjour ski

PETITE ENFANCE
Le LAEP : un nouveau lieu d'accueil



AU SOMMAIRE...

p.16-17 : Culture

Braderie de livres dans nos médiathèques

p.18 : Tourisme

Nouveau label "Tourisme & Handicap"

p.4 : Administration

Martine Kazimierczak élue à l'Environnement

p.5 : Enfance, Jeunesse & Sports

Le grand retour du séjour ski

p.8-9 : Social / France Services

Deux forums autour de l'emploi

p.19 : AQUAVAL

L'eau des bassins sera chauffée

p.10-11 : Centre aquatique du CSN

p.6-7 : Petite Enfance

Le LAEP : un nouveau lieu d'accueil

p.14 : Économie

Extension de la ZA Borio Novo à Vielmur

p.12-13 : Urbanisme

Déposez vos demandes en ligne

p.15 : Environnement

Début du chantier "Trifyl Horizon 2030"



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

■ Pôle administratif

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
contact@cclpa.fr

■ Maison France Services

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
france-services@cclpa.fr

■ Relais Petite Enfance (RPE)

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 80 86
rpe@cclpa.fr

■ Pôle technique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74
s.techniques@cclpa.fr

■ AQUAVAL - Complexe de loisirs

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 52 67
aquaval@cclpa.fr
www.facebook.com/aquaval81

■ Offices de tourisme

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01
lautrectourisme81@gmail.com

■ SPANC

Tél : 05 63 70 51 74 / 06 16 16 19 15
spanc@cclpa.fr

■ Déchèteries (Trifyl)

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

■ Médiathèques :

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul
mediatheque@cclpa.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32
Maison des Associations - 81570 Vielmur
mediatheque@cclpa.fr

■ Maison de retraite

EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon
Tél : 05 63 34 27 45
ehpad-montdragon@cclpa.fr

■ Accueils de loisirs :

- ALSH - Montdragon
Tél : 05 63 58 78 53
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec
Tél : 05 63 75 30 54
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès
Tél : 05 63 75 04 01
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul
Tél : 05 63 74 33 79
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac
Tél : 07 68 15 21 03
direction.cdfiac@gmail.com

■ Crèches :

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr

 www.cclpa.fr



Retrouvez toute l'actualité de la CCLPA sur Facebook : www.facebook.com/cclpa81



Mesdames, Messieurs

En ce début d'année 2022, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de réussite dans tous vos projets.

Je souhaite que cette nouvelle année soit une année de joie et d'enthousiasme, de volonté et de réalisations.

Les travaux de la future piscine et fosse du "Castres Sports Nautiques" sur le complexe Aquaval commenceront au printemps pour une ouverture à la rentrée scolaire 2023, une réelle attente pour nos scolaires ainsi que pour l'ensemble de la population de notre territoire. Une mention particulière à l'ensemble des élus qui ont cru en ce projet, à Monsieur le Sous-préfet et surtout au CSN qui a choisi la CCLPA pour sa réalisation.

La vente des terrains des zones artisanales de notre communauté des communes est un véritable succès, à tel point que des solutions d'extension sont en cours, nous ne pouvons que nous en féliciter. Une excellente chose pour l'emploi sur notre territoire.

France services, qui se trouve dans les locaux de la Maison du Pays à Serviès, offre divers services, de plus en plus nombreux, fort utiles et c'est une chance pour nos administrés.

Le service "Petite Enfance" se dote d'une nouvelle activité le mercredi pour parents et enfants tout en continuant sa compétence crèche et RPE (ancien RAM).

L'année 2022 verra l'aboutissement de la réalisation du PLUI, travail de longue haleine qui offrira à notre territoire une perspective de développement cohérente de notre urbanisation.

La situation actuelle a un impact sur nos vies à tous et toutes. Nous conservons cependant la motivation et l'engagement qui sont indispensables à nos missions de service public.

Je peux vous assurer qu'avec les élus et les agents de notre intercommunalité, nous faisons tout pour assurer la bonne exécution de nos compétences, malgré les complications liées à la période. Je les remercie pour leur engagement, chacune et chacun dans leur service.

Bonne année à tous !

Thierry Bardou
Président de la CCLPA

■ Une feuille de route des projets se dessine pour les 5 ans à venir

Lors d'un Bureau dédié, organisé le samedi 16 octobre dernier au matin, les membres du conseil de Communauté se sont exprimés sur les projets et actions à mettre en œuvre pendant la durée du mandat, jusqu'en 2026.

Chaque vice-président a pu décliner les orientations envisagées sur les compétences qui lui sont déléguées. Aménagement du territoire, développement économique, actions sociales, environnement, tourisme, culture... l'ensemble des compétences exercées ont été évoquées et étudiées.

Les élus ont pu ainsi échanger et commencer à définir une feuille de route, non figée, qui devra s'adapter régulièrement en tenant compte non seulement du contexte et des contraintes réglementaires mais aussi des finances disponibles.



Les Vice-présidents de la CCLPA ont présenté, à tour de rôle, devant les élus communautaires, les perspectives des projets pour le territoire.

■ Martine Kazimierczak élue Vice-présidente en charge de l'Environnement



Maire de Viterbe depuis 2014, Martine Kazimierczak a succédé à Claude ALBA et a accepté les responsabilités confiées par les délégués du Conseil communautaire qui serviront à développer le service "Environnement" sur notre territoire. La commission dont elle a la charge devra faire face à plusieurs changements importants : l'extension des consignes de tri, la collecte séparée des biodéchets et d'autres projets novateurs sur l'environnement, essentiels pour le développement de notre territoire et les services rendus à ses habitants.

TARNFIBRE : La fibre est disponible sur plusieurs de nos communes

En octobre dernier, le site www.tarnfibre.fr a mis à jour sa carte de déploiement. **Plusieurs communes sont désormais éligibles pour accueillir le haut débit (tout ou partie) : Damiatte, Fiac, Guitalens - L'Albarède, St-Paul Cap de Joux, Teyssode et Viterbe.**

Pour connaître votre éligibilité, rendez-vous dans la rubrique "Éligibilité" sur leur site puis consultez la carte afin de connaître l'état d'avancement du déploiement de la fibre dans votre secteur.

- Si votre secteur est coloré d'un point vert (secteur ouvert), vous pouvez alors passer à l'étape 2 qui consiste à tester votre éligibilité.
- Si votre secteur est coloré d'un point orange, le déploiement est actuellement en cours.

Si votre adresse n'apparaît pas (pas le nom de votre rue ou alors le nom de la rue apparaît mais pas votre numéro), ne vous inquiétez pas, TARN Fibre intègre les adresses au fur et à mesure du déploiement. Elle apparaîtra donc par la suite. Votre adresse apparaît comme "éligible", vous pouvez contacter un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi ceux déjà présents pour souscrire un contrat d'abonnement (SFR, RED, Orange, Bouygues...).



Malgré un retard de déploiement annoncé par SFR, Christophe Ramond, Président du Département, maintient son souhait de voir l'ensemble des foyers du Tarn relié au haut débit d'ici fin 2022.



SÉJOUR SKI 2022

★ 100 PLACES - DE 7 À 17 ANS !

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 20 JANVIER 2022

En 2022, la CCLPA va permettre à 100 jeunes de 7 à 17 ans de profiter des joies de la vie collective et des sports d'hiver dans la station de La Mongie (65). Cette année, le séjour pour les 7-11 ans et les 12-17 ans aura lieu la même semaine : **du 28 février au 4 mars 2022** sur le centre de "l'Arcouade". Les enfants seront encadrés par des animateurs diplômés et des moniteurs ESF pour les activités ski. Les plus jeunes pourront faire un baptême en chiens de traïneau.

NB : Ce séjour s'adresse aux jeunes résidant sur le territoire. En cas de nombre important de demandes d'inscription, une sélection aura lieu. Les primo demandeurs pour un séjour ski seront prioritaires et si besoin, les élus de la commission EJ&S procéderont à un tirage au sort.

Les inscriptions sont ouvertes !

Téléchargez le dossier d'inscription sur notre site www.cclpa.fr. Vous pouvez nous adresser le dossier rempli et les pièces complémentaires par e-mail : anim.jeunesse@cclpa.fr, ou le déposer à la Maison du Pays à Serviès.

• Permanences du lundi au jeudi : 10h - 12h / 14h - 16h.



Nous recherchons des animateurs sur le territoire ! Vous aimeriez travailler comme animateur auprès d'enfants dans l'un des accueils de loisirs du territoire, le mercredi ou pendant les vacances scolaires ? **Que vous soyez diplômé(e) ou non, contactez-nous : enfance-jeunesse@cclpa.fr / 05 63 70 52 67**

Le bilan positif de l'été 2021 !



Plus de 200 jeunes du territoire ont pu partir en vacances l'été dernier grâce à tous les séjours proposés par les accueils du territoire.

Les communes de Brousse, Cabanès, Damiatte, Lautrec, Peyregoux, Saint-Paul, Teyssode et Vénès, ont accueilli des "Chantiers Loisirs Jeunes" qui ont permis à 25 jeunes de s'investir localement avec de belles réalisations. Bravo à eux !

Cet été, grâce au partenariat entre les associations Familles Rurales, la Promenade et la CCLPA un séjour commun à Najac a pu avoir lieu. Le séjour prévu à Argelès sur Mer a, quant à lui, dû être annulé pour cause de COVID. Les jeunes participants vont bénéficier de bons loisirs et culture en compensation.

Yannis, nouvel animateur jeunesse



"Titulaire d'un BPJEPS et fort de mes différentes expériences dans l'animation dans le Tarn et à Londres où j'ai résidé pendant un an, je reviens après avoir déjà travaillé, de 2018 à 2020, au sein de l'accueil de loisirs intercommunal sur la commune de Montdragon.

D'autre part, j'ai été également amené à diriger deux séjours ski (2019 et 2020) ainsi que plusieurs séjours d'été organisés pour les jeunes du territoire de la CCLPA.

C'est donc avec une grande motivation et l'envie de porter de nombreux projets en lien avec la jeunesse que je reviens sur le territoire afin d'assurer la continuité du formidable travail qui a été accompli jusqu'à présent."

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Un nouveau "Lieu d'Accueil Enfants-Parents" à la Maison du Pays

Une nouvelle offre de service souhaitée par les élus de la CCLPA vient compléter l'accompagnement des parents de jeunes enfants en ouvrant un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) à la Maison du Pays à Serviès.

Dès le 19 janvier, tous les mercredis matins de 9h à 12h, venez découvrir et partager un moment privilégié avec votre enfant dans un espace aménagé.

Cet espace convivial et sécurisé accueillera de manière libre et sans inscription les jeunes enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent (grand-parent...). Vous serez accueillis par des professionnels de la Petite Enfance formés à la fonction d'accueillants en LAEP. Vos enfants pourront jouer seuls ou à plusieurs et vous aurez le plaisir d'échanger et de rencontrer d'autres parents présents.



Le LAEP de la CCLPA offrira un grand espace de jeux et d'accueil pour tous les enfants du territoire, accompagnés par leur(s) parent(s).

Découvrez le calendrier des ateliers proposés cet hiver



Jeunes parents, retrouvez nos moments éducatifs et ludiques avec votre enfant (4 ans max.) lors de **ces ateliers gratuits, organisés à la Maison du Pays à Serviès** dans le cadre du REAAP81 (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), en partenariat avec la PMI (Protection Maternelle Infantile).



La ronde des mots partagés

Venez partager une parenthèse à la découverte des mots et des histoires avec votre enfant.

- 1 mardi / mois de 10h à 11h30 : 18/01, 15/02 & 15/03 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



1, 2, 3... Moteur

Marylise Lacaze (éducatrice de jeunes enfants) propose aux enfants ayant acquis la marche, un atelier de psychomotricité.

- 1 lundi / mois de 10h à 11h15 : 10/01, 07/02 & 07/03 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Sans dessus dessous

Eveiller son enfant grâce aux sens et aux premières expériences motrices (à partir de 6 mois).

- 1 lundi par mois de 10h à 11h : 24/01, 14/02 & 21/03 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Câlins à deux mains

Venez partager un moment de tendresse avec votre enfant (de 3 mois à 4 ans) et échanger avec d'autres parents.

- 1 mardi par mois de 10h à 11h30 : 04/01, 01/02 & 08/03 à la Maison du Pays - 81220 Serviès

★ Prochain atelier "Être parent, quel challenge !" : Mercredi 26 Janvier de 10h à 12h à la Maison du Pays

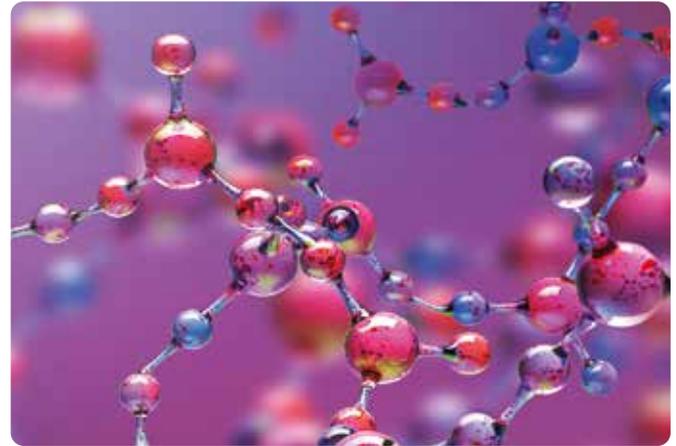
EXIT LE RAM, BONJOUR LE RPE ! Suite à une décision de la CAF du Tarn, le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) devient un Relais Petite Enfance (RPE). Un nouveau référentiel renforce et définit ses missions : **informer sur les modes d'accueil**, pour une meilleure visibilité des modes de garde sur le territoire, **mettre en place une analyse des pratiques** pour les assistantes et **renforcer la promotion de l'accueil individuel**.

Pour plus d'informations, contactez Mme Colette Mathieu : 05 63 70 80 86 / rpe@cclpa.fr

Notre crèche s'engage dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques perturbant le système hormonal des êtres vivants. Ils entraînent des dérèglements dans notre corps qui peuvent avoir de lourdes conséquences, notamment en cas d'exposition pendant les étapes clés de notre développement physiologique, surtout pendant les 1000 premiers jours de notre développement et pendant la petite enfance et la puberté.

Le département du Tarn est le 1^{er} département à s'être engagé pour œuvrer vers la diminution des perturbateurs endocriniens présents dans notre environnement quotidien.



Sensibilisée à cet enjeu et soutenue par les élus, la crèche "Les Petits Meuniers" à Lautrec a souhaité répondre à l'appel à projet du programme expérimental : "Ma crèche sans perturbateurs endocriniens" porté par le département du Tarn et la CAF pour ainsi s'engager dans la démarche de labellisation. L'équipe sera accompagnée gratuitement pendant 2 ans par l'association "Label Vie" pour mener et pérenniser un projet plus respectueux de l'environnement qui assurera la sécurité, la santé et le bien-être des enfants et du personnel.

Quels sont les objectifs de cette démarche ?

- Réduire les impacts sur l'environnement et améliorer la qualité de vie au sein de la structure
- Répondre à une demande grandissante de la part des parents et du personnel de crèche
- S'engager dans une démarche vers le développement durable.
- Permettre la mise en place de nouvelles habitudes de consommation et de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement.
- Tenir compte de l'existant (budget, gestion des déchets, alimentation)



Coralie Perrier – Directrice de la crèche intercommunale "Les Petits Meuniers" :

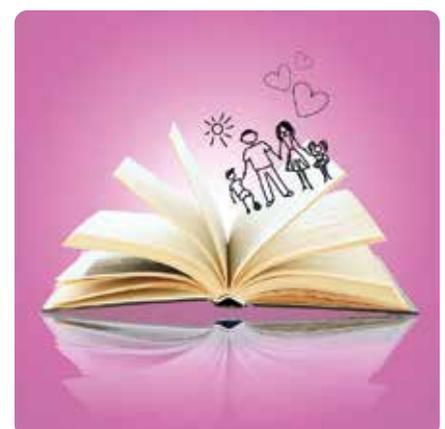
"Nous avons souhaité participer à cette démarche car pour nous, la réduction des perturbateurs endocriniens est un enjeu essentiel pour le bien-être des enfants accueillis et des générations futures. Cet accompagnement pendant 2 ans va nous permettre d'évoluer dans nos pratiques, de promouvoir l'éco-citoyenneté, de mobiliser les parents et les acteurs locaux. La richesse de ce projet est de pouvoir le partager avec l'ensemble du service Petite Enfance dans une réflexion commune du mieux vivre ensemble !".

Un nouveau livret à destination des familles du territoire

Vous êtes parents ou futurs parents, un nouveau livret "ressources pour les familles" sera mis à votre disposition dès la fin du 1^{er} trimestre, dans lequel vous pourrez retrouver de nombreuses informations utiles :

- les modes de garde et l'évaluation des coûts
- des activités pour vos enfants ou à partager avec votre enfant
- du soutien pour répondre à vos questions
- des animations encadrées pour vos ados
- identifier des personnes et des structures pour vos démarches.

Vous avez besoin d'informations sur des thématiques particulières, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail afin que nous puissions les intégrer au livret (petite-enfance@cclpa.fr ou enfance-jeunesse@cclpa.fr)



Rénov'Occitanie : un nouveau service public départemental gratuit

Ce guichet unique, créé par la Région Occitanie et porté par le Département, peut répondre à toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat. Depuis le mois de mai, les conseillers orientent les ménages (propriétaires occupants, bailleurs, locataires...) vers le parcours d'accompagnement qui s'adapte à leurs besoins (aides possibles). **Ce service est gratuit et des permanences téléphoniques ou accueils sur rendez-vous (Albi) sont proposés du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 via un numéro unique : 0805 288 392 (appel gratuit).**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, Rénov'Occitanie vous dirigera vers notre France Services à Serviès pour échanger avec un conseiller en visioconférence. Si vous avez ensuite besoin d'un accompagnement pour monter vos dossiers d'aides à la rénovation, munissez-vous de votre compte rendu d'entretien et nous pourrions vous aider dans vos démarches en ligne. **+ d'infos sur : renovoccitanie.tarn.fr / Contact : renovoccitanie@tarn.fr**



Et si vous passez le cap de la rénovation énergétique ?

Les ateliers informatiques se poursuivent en 2022

Après un arrêt forcé par la crise sanitaire, les ateliers ont repris sur le dernier trimestre 2021 avec un groupe de personnes, ravi de se retrouver pour échanger et approfondir leurs connaissances. Une nouvelle session démarrera dès le début d'année, n'hésitez pas à vous positionner pour découvrir les différents atouts de l'outil informatique. **Inscrivez-vous dès maintenant auprès de Mme Sonia Landes (Les places sont limitées).**

Deux forums organisés autour de l'emploi sur notre territoire

- **Le Forum de l'Apprentissage** : la 2^{ème} édition aura lieu le mercredi 09/16 mars 2022. Il s'articulera autour de deux pôles, métiers et informations, avec la participation de professionnels de l'orientation, de représentants du monde économique, d'établissements de formations ou encore de prescripteurs tels que Pôle Emploi ou la Mission Locale. Le but est de permettre aux visiteurs de découvrir des secteurs d'activités, offrant de nombreuses opportunités d'emploi ainsi que les filières de formation permettant d'y accéder. Venez découvrir l'apprentissage et échanger avec les organismes de formation, des professionnels métiers, conseillers d'orientation... pour construire votre projet d'apprentissage ou de professionnalisation.

- **Le Forum Agricole** : La date est fixée cette année au mercredi 11 mai 2022. Cette manifestation, qui se tiendra à la Maison du Pays à Serviès, est destinée à faciliter les démarches de recrutement pour la saison à venir. L'objectif est de créer des rencontres entre les exploitants agricoles du territoire en recherche de main-d'œuvre saisonnière et les demandeurs d'emploi. Ce forum permettra également de découvrir les différents métiers ainsi que les formations existantes dans le domaine de l'agriculture.



Prochain forum de l'apprentissage, le 9 mars 2022 à Lautrec



Entretiens individuels à la Maison du Pays lors du dernier forum agricole

Contact : Mme Sonia Landes - 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr
www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Notre espace "France Services" du Laurécois-Pays d'Agout vous permet d'accéder à un bouquet de services du quotidien proche de chez vous.

Un service pour tous !

- **Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne**
- **Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)**
- **Ordinateurs en accès libre**
- **Mise à disposition de documentations diverses**
- **Ateliers informatiques pour débutants**

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- **Permanence le 1^{er} mardi du mois (l'après-midi, sur RDV)**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne
- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistantes Sociales du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- **Présence 3^{ème} Vendredi (après-midi) du mois (parking CCLPA)**

SPSTT

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et pièces d'identité
- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...)

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistantes Maternelles sur RDV**

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)
- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives
- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Laurécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout



Les travaux du centre aquatique porté par le CSN vont commencer !

Mardi 14 décembre, M. Jean-Marie Célariès et M. Gérard Miquel, responsables du Castres Sports Nautiques, accompagnés des élus de la CCLPA, ont réunis la presse au complexe AQUAVAL pour annoncer LA grande nouvelle de cette fin d'année : **les travaux du centre aquatique et de sa fosse de plongée de 25m. de profondeur vont pouvoir démarrer au printemps prochain.**

• Présentation du CSN

Né d'une fusion en 1989, le CSN proposait à ses débuts, des activités autour de la natation, du sauvetage et de la plongée sous-marine, mais depuis, le «Castres Sports Nautiques» s'est très largement diversifié, avec la création de nombreuses activités sportives, sociales et utilitaires comme l'éveil aquatique pour les plus jeunes, la natation, le triathlon, le sauvetage sportif, la nage avec palmes, la plongée-sous-marine... mais aussi la natation pour personnes en situation de handicap (natation adaptée & handisport) ou encore des formations au secourisme et métiers de l'eau.

Aujourd'hui, le Castres Sports Nautiques atteint annuellement le cap des 1000 adhérents pratiquant une activité sportive et/ou aquatique.

• La CCLPA accueille ce projet dès 2017

Le projet, conçu en 2011, était initialement prévu sur l'agglomération castraise. Face à l'impossibilité de le réaliser sur la zone prévue suite à la modification du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), les membres du CSN se sont rapprochés des élus de la CCLPA qui ont manifesté leur enthousiasme au regard des potentielles retombées économiques pour notre territoire mais aussi de l'intérêt pour la population et ses enfants qui pourront pleinement en bénéficier.



Les porteurs du projet CSN : Jean-Marie Célariès - Président, Gérard Miquel - Vice Président en charge de la plongée et Jérôme Py - Directeur, avec les élus de la CCLPA, le 14 décembre 2021.



Novembre 2021, les responsables du CSN présentent le concept du centre aquatique aux élus de la CCLPA qui rapidement confirment leur volonté d'accueillir l'ambitieux projet du CSN sur le complexe AQUAVAL.

• Le financement

Ce projet, estimé à hauteur de 5 726 000 € HT sur sa première phase et 800 000 € HT sur la seconde, ne pourrait voir le jour sans l'accompagnement des collectivités et des banques.

En effet, l'Etat, la Région, le Département et la CCLPA soutiennent de manière importante l'investissement. **Pour sa part, la CCLPA accompagnera financièrement le projet par la mise à disposition du terrain sur son complexe de loisirs "AQUAVAL" et la prise en charge d'une partie des frais de Voirie et Réseaux Divers pour un montant de 200 000 € HT.** Le reste à financer sera supporté par des emprunts contractés auprès d'organismes bancaires.

La construction sera, en majorité, réalisée par des entreprises locales comme le Cabinet d'architecture Cabrol basé à Castres ou encore l'entreprise Albert et fils, spécialisée en bâtiment et génie civil à Montfa. Ce projet a l'ambition de rayonner sur l'ensemble de la France et à l'international. **Rappelons que cette fosse de plongée, avec ses 25 m. de profondeur, sera la plus profonde de France** et qu'elle devrait attirer non seulement des plongeurs nationaux mais aussi européens.

• Les équipements

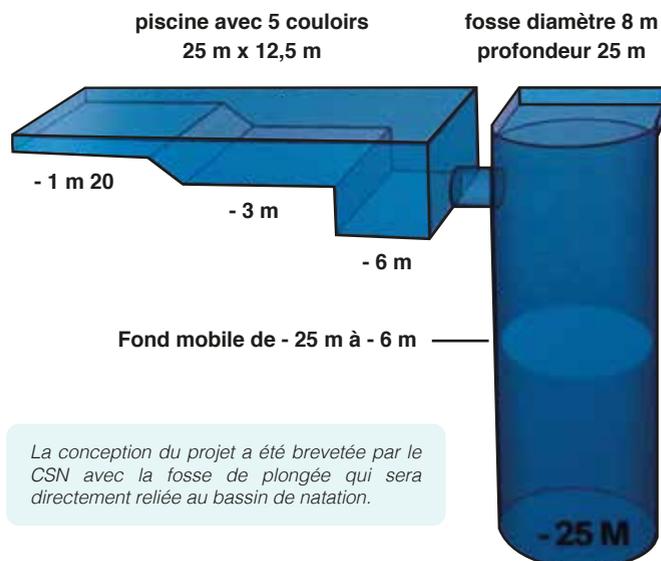
Entièrement couvert, le hall d'entrée permet de distribuer la réception, les vestiaires, douches et locaux techniques qui donneront sur la piscine et la fosse de plongée.

La piscine de 25 m de long comprend 5 couloirs de nage et la profondeur variera entre 1,20 m et 6 m. Un accès tout particulier sera réservé aux personnes en situation de handicap. **A noter que ses dimensions permettront d'organiser des compétitions départementales sur le territoire.**

La fosse de 25 m de profondeur avec un diamètre de 8 m, permettra d'accueillir tous les niveaux de plongées jusqu'aux plus confirmés, en toute sécurité, notamment grâce au fond mobile qui sera installé dans un second temps, et qui permettra de faire varier la profondeur de la fosse entre -6 m et -25m.

• Accueil des scolaires de la CCLPA

Le territoire de la CCLPA et ses alentours compte plus de **3000 enfants inscrits dans les écoles primaires et collèges.** L'apprentissage de la nage est aujourd'hui indispensable pour la sécurité de nos enfants. Un des objectifs majeurs de ce projet est aussi de leur donner accès à cet équipement d'autant plus que les piscines situées aux alentours sont saturées.



La conception du projet a été brevetée par le CSN avec la fosse de plongée qui sera directement reliée au bassin de natation.



Le centre aquatique sera équipé pour être entièrement accessible à toutes les personnes en situation de handicap. «Handi-Sub est demandeur de ce genre d'équipement pour ses adhérents» précise Jean-Marie Célariès - Président du CSN.



La construction d'un projet comme celui-ci sera une aubaine pour tous les enfants du territoire qui pourront apprendre à nager dans les meilleures conditions possibles.

OUVERTURE AU PUBLIC : SEPTEMBRE 2023 !

Depuis le 1^{er} janvier, déposez vos demandes d'urbanisme en ligne !

Vous souhaitez construire, ou réaliser des travaux sur votre bien ? Que ce soit un changement de fenêtre, l'installation d'un abri, la réalisation d'une extension ou bien d'autres travaux ? Vous devez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Afin de faciliter vos démarches, depuis le 1^{er} janvier 2022, tout usager peut déposer en ligne sa demande d'autorisation d'urbanisme, à tout moment et où qu'il soit, de façon simplifiée et sans frais. Vous n'aurez plus besoin d'imprimer votre demande en plusieurs exemplaires, d'envoyer les plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouvertures des guichets. L'état d'avancement de vos dossiers sera également consultable à tout moment.

Ce téléservice est disponible sur le site cclpa.fr dans la rubrique "Urbanisme / Autorisation d'urbanisme".

NB : Il est toujours possible de déposer votre dossier en version papier à la mairie de la commune concernée par votre projet.

LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS !

Guichet accessible 7j/7 et 24h/24



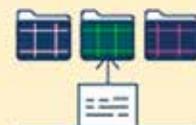
Facilite les démarches



Zéro Papier



Gain de temps



Suivi du traitement de votre dossier



Sécurise les informations



Améliore la qualité du service public

PLUi du Laurécois-Pays d'Agout : dernière ligne droite !

• Un nouveau débat pour le PADD

Le 23 novembre 2021, les élus communautaires se sont réunis pour débattre une seconde fois du Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). En effet, l'avancement dans les pièces réglementaires du dossier (zonage et règlement écrit) a fait apparaître de nouvelles orientations que les élus ont voulu retranscrire. Pour rappel, ce document est une pièce obligatoire du document d'urbanisme et elle définit les orientations générales des ambitions politiques en matière d'urbanisme pour les 10/15 ans à venir.

• Comment donner son avis ?

Jusqu'au moment de l'arrêt du PLUi (début d'année 2022) des registres de concertations sont encore disponibles dans les mairies et aux services administratifs de la CCLPA pour recueillir vos doléances. Une fois que le PLUi sera arrêté et que les personnes publiques associées (Etat, Région, Département, chambres consulaires, communes voisines...) auront été consultées, une enquête publique sera lancée pour une durée minimale de 1 mois (dates non connues au moment de l'impression, cf. cclpa.fr). Elle représente un temps fort d'information et de participation du public où vous pourrez présenter des observations, favorables ou non au projet, et proposer des suggestions ou des contre-propositions. Vous pourrez également consulter l'ensemble des observations portées au registre. Son but est d'informer la population, de garantir les droits des propriétaires et de favoriser la discussion sur le projet. Elle est ouverte à tous, sans aucune restriction. Les modalités d'exécution de cette enquête seront disponibles sur le site cclpa.fr.



Ce qui change concrètement ?

Lorsque le PLUi sera approuvé, il sera le seul document d'urbanisme sur le territoire de la CCLPA à s'appliquer. Les cartes communales et PLU en cours seront abrogés à son profit. Cependant, ce document sera sensiblement différent :

- d'une part, parce qu'il doit intégrer de nouvelles dispositions législatives et réglementaires. En effet depuis plus de vingt ans, l'urbanisme évolue pour faire face aux besoins croissants en matière de logement tout en respectant l'environnement.

• 13 décembre 2000 - Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain)

Insertion des thématiques : renouvellement urbain, lutte contre l'étalement urbain, mixité sociale dans l'habitat, maîtrise des déplacements

• 2 juillet 2003 - Loi Urbanisme et Habitat

Complément à la loi SRU

• 12 juillet 2010 - Loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE)

Ajout des enjeux environnementaux

• 24 mars 2014 - Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR)

Analyse des capacités de densification des zones bâties, consommation foncière des 10 dernières années...

• 13 octobre 2014 - Loi LAAF (d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt)

Autorise les extensions et les annexes des habitations en zone agricole et naturelle

• 23 novembre 2018 - Loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique)

Modification de la réalisation des OAP et renforcement des possibilités de densification

• 22 août 2021 - Loi Climat et Résilience (qui ne s'applique pas en totalité à notre PLUi)

Renforce la réduction de l'artificialisation des sols en fixant des objectifs forts

- d'autre part, avec la prise en compte du projet politique de territoire. Un PLUi permet via le règlement écrit d'imposer des règles comme par exemple : les hauteurs des constructions, l'implantation par rapport aux voies, la destination des constructions... ou des plans d'aménagement via les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

L'élaboration d'un PLUi impose, pour rendre ou conserver un terrain constructible, de respecter les compromis entre :

- la réglementation qui impose de faire des prospections sur l'accueil de population qui pourrait se réaliser sur les 10-15 ans à venir tout en présentant une taille moyenne des lots destinés à l'habitat et permettant une densification plus importante que les années précédentes,
- la limitation de l'étalement urbain le long des routes,
- la disponibilité des réseaux divers (eau, électricité, téléphone, route...),
- l'impact sur l'agriculture car toute construction impose un périmètre de protection qui réduit les possibilités de travail des agriculteurs ou d'extension de leur siège d'exploitation. Dans le territoire rural de la CCLPA, préserver les terres agricoles de ces contraintes est un enjeu majeur,
- l'environnement, en préservant des constructions les espaces à forts enjeux pour la biodiversité.

En attendant le PLUi...

Certains projets en cours (construction sur une surface importante ou division parcellaire proposant des lots importants, construction nécessitant l'équipement en voie et réseaux...) peuvent compromettre ou rendre plus onéreuse l'exécution ou la mise en œuvre du futur PLUi. Dans ce cas, les communes peuvent opposer sur les demandes d'autorisation d'urbanisme un sursis à statuer. Cette décision motivée permet de suspendre l'octroi de la demande sur une durée maximale de 2 ans. A l'expiration du délai de validité, l'intéressé(e) doit confirmer sa demande d'autorisation s'il veut qu'elle soit instruite au plus tard dans les 2 mois.

Extension de la ZA Borio Novo : 6 nouveaux lots bientôt disponibles

Présenté lors du Conseil du 23 novembre 2021, le projet de réaménagement et d'extension de la ZA Borio Novo à Vielmur-sur-Agout a été approuvé et va pouvoir commencer.

Face à l'absence de terrains disponibles sur la zone et aux nombreuses demandes, la CCLPA a décidé d'agrandir celle-ci. Dans un deuxième temps, cette extension a conduit à réfléchir au réaménagement de la zone existante qui devenait nécessaire : reprise complète du goudron, busage de certains fossés, plantations de végétaux, création de nouvelles places de parking...

Six nouveaux lots seront disponibles sur la zone, avec des surfaces comprises entre 1100 et 1900 m². Les travaux devraient débuter au mois de mars 2022 pour se terminer à la fin de l'année. Le prix des terrains sera fixé lorsque les travaux seront terminés. L'intégration paysagère de la zone et la mise en place d'un cahier des charges d'aménagement sont un enjeu important pour la bonne réalisation de ce projet. Les élus de la CCLPA souhaitent que cette zone, située sur un axe de passage important, soit esthétique et fonctionnelle pour les entreprises et les usagers. Un chemin piétonnier traversera la zone pour faire le lien entre le secteur nord de la commune et le cœur du village.

Entre les frais d'acquisition du terrain et les travaux, le montant global du projet de requalification et d'extension est de 583 900,00 € HT. Il sera financé par la CCLPA à hauteur de 83 % et 17% par l'Etat. La vente des terrains compensera le coût de l'extension porté par la CCLPA.



Un lot de 2354 m² est disponible à la vente sur la zone Borio Novo - partie Nord (25€/ m² HT)

La CCLPA soutient les entreprises de son territoire



Le Président Thierry Bardou et Frédéric Molières, Vice-président "Economie & ZAE", en compagnie de Xavier Dalet & Gérard Julié de TSD Confection.

Depuis deux ans, la CCLPA a consacré une enveloppe de 30 000 € pour soutenir, en partenariat avec la Région, les entreprises de son territoire au travers de l'aide "Fonds l'Occal". Ce dispositif a permis, pendant la crise sanitaire, d'accompagner les entreprises dans leurs projets d'investissements et de prendre en charge une partie des loyers des établissements alors fermés pour raison administrative. Dans le cadre d'un autre dispositif (aide à l'immobilier d'entreprise), les élus de la CCLPA soutiennent le projet d'extension de la SARL TSD Confection, gérée par M. Xavier Dalet à Saint-Paul.

Alors que l'activité textile rencontre des difficultés, cette entreprise de 18 salariés a su s'adapter au marché en proposant des produits toujours plus innovants et qualitatifs. Lors du Conseil du 23 novembre, les élus ont voté une aide de 15 000 € à la SARL TSD Confection. Cette aide de la CCLPA va permettre à l'entreprise de bénéficier d'une subvention de la région Occitanie à hauteur de 35 000 €.



Le chantier "TRIFYL Horizon 2030" est lancé !

La CCLPA, compétente pour la collecte et le traitement des déchets, a délégué la partie "traitement" au syndicat «Trifyl», comme la majorité des collectivités du département. Pour répondre aux exigences réglementaires, Trifyl s'est donné pour objectif d'ici 2030 : **valoriser 80% des déchets d'un territoire de 450 000 habitants**. Pour atteindre cet objectif, 3 équipements vont être mis en service : la modernisation et l'extension du centre de tri à Labruguière qui recevra toutes les collectes sélectives du territoire, la reconversion du site de Blaye-les-Mines en une unité de préparation et d'affinage du tout-venant de déchèteries et enfin l'implantation d'une usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil. Le contrat pourrait être rempli d'ici deux ans.

Un point sur la collecte du textile avec les bornes "Relais 81"



Nous retrouvons encore du textile dans les containers à ordures ménagères ou de tri sélectif. Nous rappelons que des bornes "LE RELAIS 81" sont à votre disposition dans toutes les communes de notre territoire. Pour localiser les bornes proches de chez vous, n'hésitez pas à consulter le site : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Vous pouvez y déposer :

- Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)
- Vos chaussures liées par paire dans un sac fermé

Que deviennent vos dons ?

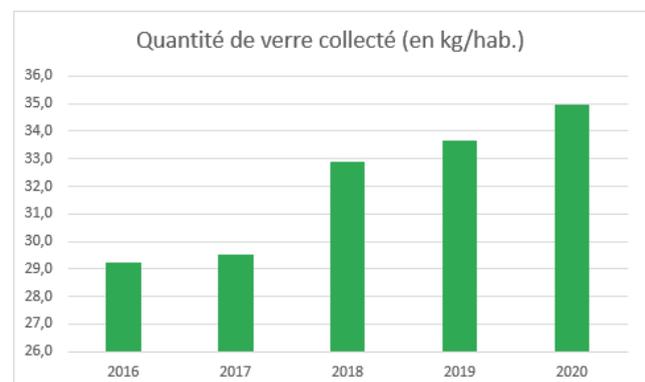
- Les articles en meilleur état sont revendus en boutique de 2nde main, en France ou à l'export
- Les articles en moins bon état seront transformés en nouvelles matières : fil, géotextile

pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, plasturgie / composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique. En 2020, la moyenne de textile recyclé en Occitanie était de 3 kg/hab. **Sur le territoire de la CCLPA, nous avons collecté un peu plus de 4 kg/hab en 2020, mais nous pouvons encore mieux faire !**

Le verre : ce matériau prestigieux recyclable à l'infini

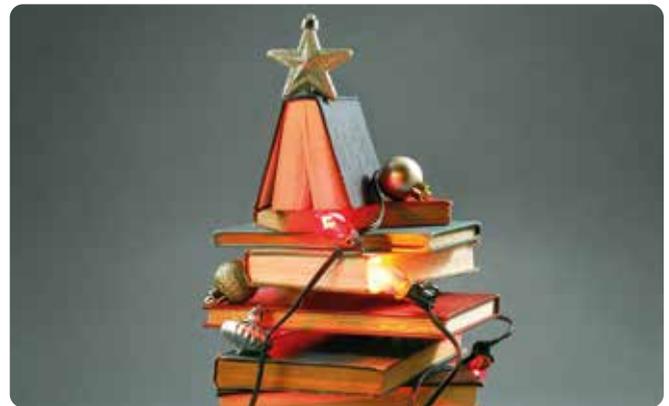
Après avoir été collecté par les services de la CCLPA, le verre est acheminé jusqu'à St-Juéry, où les indésirables sont retirés (bouchons, étiquettes, ...). Le verre ainsi épuré est ensuite apporté à la Verrerie Ouvrière Albigeoise (VOA) qui fabrique de nouveaux objets en verre.

Chaque année, la quantité de verre collectée sur le territoire de la CCLPA continue d'augmenter avec environ 35 kg / hab. en 2020 (la moyenne TRIFYL étant de 34 kg / hab.)



+ de 500 livres bradés dans nos médiathèques à St-Paul & Vielmur

Pour laisser place à de nouveaux ouvrages, la médiathèque du Laurécois-Pays d'Agout vient de sortir de ses rayons plus de 500 livres qu'elle met en vente cet hiver. Avec un prix symbolique, autour de 1 € les trois livres, vous pouvez faire un bon geste pour la planète en redonnant une seconde vie à ces ouvrages tout en vous faisant plaisir. Des ouvrages pour les grands et les petits, des romans, des BD, des documentaires... bref, il y en a pour tous les goûts ! La vente se fait sur chacun de nos sites aux heures d'ouverture. Ne tardez pas, **l'opération se poursuit jusqu'au 28 février prochain.**



- Médiathèque intercommunale à St-Paul Cap de Joux : 05 63 75 97 27 / mediatheque@cclpa.fr
- Médiathèque intercommunale à Vielmur-sur-Agout : 05 63 70 35 32 / mediatheque@cclpa.fr

Tarik Essalhi : du 7 mars au 1^{er} avril à la Maison du Pays

Pour poursuivre son engagement en faveur des artistes du territoire, la CCLPA vous propose de découvrir les œuvres originales et percutantes de Tarik Essalhi. Diplômé des Beaux-Arts de Paris, résidant aujourd'hui sur la commune de Cuq, Tarik Essalhi excelle dans les arts graphiques tout comme dans la sculpture.

De par sa facture néoclassique et son rapport à l'actualité, l'artiste vous plongera dans un univers réaliste où les œuvres, parfois brutales, s'interrogent sur l'acceptation du destin en se mêlant à la douceur des traits artistiques de la Renaissance.

- **Entrée gratuite pour tous !**



Partons ensemble sur le Chemin des Arts...

Et si nous prenions le temps de découvrir les artistes de notre territoire au détour d'une balade ? C'est ce que vous propose l'évènement "Chemin des Arts" le samedi 14 et le dimanche 15 mai prochain.

Au cours d'une déambulation le long de notre territoire, venez à la rencontre des artistes qui s'investissent et composent notre vie locale et profiter de ce temps consacré à la rencontre et au partage pour créer du lien et échanger avec eux.

Vous êtes artiste ou artisan et souhaitez faire découvrir vos créations au public, contactez-nous !



La Saison Culturelle

2021-2022

RETOUR VERS LA CULTURE



VERTUMNE / SAISON 4 PAR MANU GALURE

DIMANCHE 13 MARS À 17H À LABOULBÈNE (81100)

Sur scène, un piano à queue et un piano droit. Manu Galure et Lorenzo Naccarato se font face. On les voit trafiquer dans les cordes, désosser les instruments, cogner, scotcher, et chaque chanson surprend par des sonorités nouvelles et des bruits étranges. Vertumne, c'est aussi l'occasion de répondre à des questions existentielles : Comment reconnaît-on un super-héros ? Pourquoi fait-on de nouvelles chansons ? Peut-on manger des pingouins ? Quelle quantité d'Earl Grey faut-il pour faire un thé dans le Lac Léman ? Et la personne assise à l'arrière du bobsleigh, lorsqu'elle avait 8 ans, qu'est-ce qu'elle voulait faire, plus tard, quand elle serait grande ?

Electriques, fous, jouant du pied et du coude en grim pant sur les pianos, ces artistes incroyables laissent pourtant place, entre deux fracas, à une douceur et une tendresse déroutante.

TARIF : 10€ / Réduit * : 7€

* -18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants



PALOMA PRADAL DUO

DIMANCHE 13 AVRIL À 20H30 À FIAC (81220)

Pour Paloma Pradal, la musique et le chant flamenco est avant tout un art familial. Fille du chanteur et guitariste Vicente Pradal, elle porte au plus profond d'elle-même toute la sensibilité et la puissance de l'art hispanique. Bouleversante et fougueuse, sa voix vous transportera vers l'expression de son héritage, au cœur de sa sensibilité : l'exploration de ses compositions autour de l'Afrique, du Jazz et de toutes ses influences.

Un rendez-vous musical puissant à ne manquer sous aucun prétexte.

TARIF : 10€ / Réduit * : 7€

* -18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants

★ Deux spectacles à ne pas rater en 2022 ! ★

2021 : Une saison touristique réussie

Si la météo a fait des siennes tout au long de la saison estivale, nos visiteurs étaient au rendez-vous !

De mai à septembre, la fréquentation enregistre une hausse de 27 % par rapport à la saison 2020. Bien que la clientèle soit essentiellement de proximité (54% en provenance d'Occitanie) on notera une légère hausse de la clientèle étrangère (5,6%) en comparaison avec l'année 2020. La clientèle étrangère représentait 14 % de la fréquentation touristique avant la crise sanitaire. Nos voisins Belges sont les plus nombreux à nous rendre visite, suivis par les Espagnols.

Les demandes des visiteurs portaient essentiellement sur les activités de pleine nature et la randonnée pédestre en particulier. Toutefois, les fêtes traditionnelles qui ont pu se maintenir ont été plébiscitées. En juillet et août, Sébastien a accueilli 1200 personnes de plus qu'en 2020 en visites commentées au moulin à vent de Lautrec. L'atelier du sabotier enregistre également une hausse du nombre de visiteurs de 36% sur cette même période.



L'année 2020 ayant mis à l'arrêt toute visite de groupes des agences de voyages et des autocaristes, nous avons été ravis de voir à nouveau stationner les bus de voyages sur notre territoire. Ainsi, l'Office de Tourisme a pu réaliser une trentaine de visites commentées en groupe en 2021, soit l'accueil de 750 personnes environ.

Label "Tourisme & Handicap" : des séjours désormais accessibles à tous !

Soucieux d'accueillir au mieux chacun des visiteurs qui en franchit le seuil, le Bureau d'Information Touristique de Lautrec vient d'obtenir la marque "Tourisme et Handicap" renouvelable tous les 5 ans. Ce label vise ici 3 types de déficiences : mentale, auditive et visuelle.

La signalétique a été entièrement repensée sur les présents : prix affichés en grands caractères, documentation triée par catégorie et par secteurs géographiques, pictogrammes... Un espace a été aménagé, avec un plan simplifié du village, imprimé en grand format. Ce plan, ainsi que des documents de visite en version "FALC" (Facile A Lire et à Comprendre) et en braille peuvent être prêtés.



Une boucle magnétique adaptée aux malentendants, qu'ils soient appareillés ou non, permet de communiquer plus facilement les informations souhaitées. Enfin, un support vocal a été créé afin de rendre la visite de Lautrec accessible aux déficients visuels.

Ces éléments sont rassemblés sur une page dédiée du site internet de l'Office de Tourisme www.lautrectourisme.com afin que les visiteurs puissent préparer leur visite en amont s'ils le souhaitent.

L'eau des bassins sera chauffée à 26°C minimum pendant l'été

D'après les retours de nos clients, la température de l'eau des bassins est souvent considérée comme froide. En raison du volume d'eau important (900 m³), la température dégringole pendant la nuit ou souvent après une météo capricieuse. C'est pourquoi, les élus de la CCLPA se sont emparés de cette problématique en proposant la mise en place d'un système de chauffage de l'eau des bassins grâce à des pompes à chaleur qui optimiseront le rendement : l'objectif est de pouvoir ramener l'eau à une température minimale de 26°C tous les jours, température considérée comme généralement acceptable pour la baignade.



Nous espérons que ce projet, évalué à 132 000 € HT et financé à 78 % par l'Europe et l'Etat, puisse voir le jour pour l'été 2022. En effet, les contraintes d'approvisionnements en fournitures, dans le contexte actuel, pourraient retarder les prévisions de ce calendrier. Nous estimons, d'après nos simulations, que le coût du fonctionnement sera compensé par une fréquentation du public plus importante.

Une saison satisfaisante malgré le contexte

Malgré un été en demi-teinte, dû à une météo capricieuse et au contexte sanitaire, notre complexe de loisirs a accueilli **plus de 20 000 visiteurs cet été**, venus se détendre autour des bassins et des équipements ludiques. Entre pass sanitaire obligatoire et port du masque, nos équipes se sont mobilisées tout au long de l'été pour que chacun puisse profiter de bons moments sur le site.

Hors saison, c'est avec plaisir que nous constatons une fréquentation du site toujours plus importante. Pour vous balader, cet espace de 5 ha, entièrement aménagé, offre toutes les commodités pour y passer un moment agréable (parking, sanitaires, piste cyclable, jeux, lacs...).



Le saviez-vous ? La grande boucle autour des jeux, des agrès et des deux lacs fait 1,5 km. C'est un parcours idéal, pour marcher, courir et entretenir sa forme (notamment après les fêtes).

Agrandissement du parking au sud-est d'AQUAVAL

Les manifestations et les beaux jours attirent toujours plus de visiteurs sur notre complexe. Le parking situé entre la route de Castres et celle de Vielmur affichant souvent complet, il devenait nécessaire de l'agrandir.

A l'œuvre pendant l'automne, les services techniques de la CCLPA ont réalisé **une extension de 1000 m² du parking, créant ainsi, 30 places supplémentaires**. Celui-ci facilitera l'accès de nos usagers et des pêcheurs, tout en renforçant la sécurité dans le secteur.





2022

Les élus et l'ensemble des agents de la CCLPA
vous adressent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année !

